



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes



www.sepanso40.fr

Cagnotte, 18 septembre 2016

Monsieur le Préfet des Landes
24 rue Victor Hugo
40021 MONT DE MARSAN CEDEX

Transmission électronique à :

- **M. Frédéric Périssat, Préfet des Landes**
- **M. Lucien Giudicelli, Sous-Préfet de Dax**

Objet : autorisation de défricher accordée à la Société Parc Eolien du Perchigat à Rion des Landes

Monsieur le Préfet,

Par arrêté n° 2016-577 du 9 août 2016 vous avez rejeté la demande par laquelle la Société Parc Eolien du Perchigat a sollicité l'autorisation d'installer un parc d'éoliennes sur le territoire de la commune de Rion des Landes. Nous sommes donc fort surpris de constater que par un second arrêté n° 2016-1853 du 5 septembre 2016 vous avez autorisé un défrichement de bois sur le territoire de la même commune à la Société Parc Eolien du Perchigat .

A ce stade nous nous demandons si les deux arrêtés concernent le même objet. Nous sollicitons donc de votre part :

- la notification des motifs qui justifient ce défrichement,
- l'inventaire floristique et faunistique joint au dossier de demande d'autorisation dans la mesure où nous avons identifié des espèces bénéficiant d'un statut de protection dans ce secteur

En vous remerciant pour votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération distinguée.

Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire général Fédération SEPANSO Aquitaine
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte
+33 5 58 73 14 53
georges.cingal@wanadoo.fr